

# Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 3 • Numéro 4 • Décembre 2007 / Janvier 2008

## VOTRE JOURNAL PAR COURRIEL

Les personnes qui ont une adresse électronique peuvent recevoir *Le Jeanne-Mance* par courriel. Il suffit d'en faire la demande à l'adresse suivante: [lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca](mailto:lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca). La version électronique du journal vous parviendra quelques jours avant la diffusion de la version imprimée. La solution idéale pour les lecteurs impatientes et les écologistes du CSSS!

## BONNES NOUVELLES!

La Direction des ressources humaines est heureuse d'annoncer que les négociations sur les ententes locales avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs CSN du CSSS Jeanne-Mance sont terminées. Ces ententes ont été récemment acceptées en assemblée par les membres de ce syndicat. Au moment de mettre sous presse, *Le Jeanne-Mance* apprenait que les négociations menées parallèlement avec la FIQ progressaient bien. Les membres de ce syndicat devraient se prononcer sur les propositions d'ententes d'ici peu. Les détails dans les prochains numéros du journal.

## UNE CENTENAIRE VEDETTE

Une résidente du Centre d'hébergement Émilie-Gamelin, Lucie Bouchard, a eu 100 ans le 22 août dernier. Une grande fête a eu lieu en son honneur le 8 septembre. À cette occasion, une équipe de tournage de Télévision Quatre Saisons s'était déplacée pour réaliser un reportage sur M<sup>me</sup> Bouchard. Il sera diffusé le 9 décembre prochain, à 11 h, dans le cadre de l'émission *Y'a plein de soleil*. À ne pas manquer!

## JOYEUSES FÊTES!

La directrice générale, Chantale Lapointe, et les membres du conseil d'administration du CSSS Jeanne-Mance souhaitent de joyeuses fêtes à tous les employés. Profitez de cette période de réjouissances pour refaire le plein d'énergie. Que l'année 2008 vous garde en santé et vous apporte le bonheur!

## DE RETOUR EN FÉVRIER 2008!



### Dans ce numéro

2

Modification de la Loi sur la protection de la jeunesse

3

Départ à la retraite de Michel Chagnon

4

Projet VitrArt Investissements annoncés

## Le comité des usagers du CSSS Jeanne-Mance



Le comité des usagers. À l'avant : Suzanne Filteau, Jean Noiseux, Gérard Saint-Pierre, Cécile Crépeau, Diane Archambault. À l'arrière : Marc Rochefort, Monique Hébert, Francine Macchabée et Pierre Ryan. Absents de la photo : Pierre Grandmaison et Francine Renaud.

EN NOVEMBRE 2005, DANS LA FOULÉE DE LA RÉFORME du système de santé québécois, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, annonçait que tous les établissements de santé et de services sociaux devaient créer un comité des usagers avant le 1<sup>er</sup> avril 2006. Le CSSS Jeanne-Mance a alors mis sur pied un comité provisoire, afin qu'il s'approprie son mandat et définisse ses règles de fonctionnement. Au terme de cet exercice, il a cédé la place au comité permanent des usagers, qui s'est réuni pour la première fois en septembre dernier.

### Une rencontre avec le président

*Le Jeanne-Mance* a rencontré Pierre Ryan, le président du comité, afin d'en savoir un peu plus sur ses activités. M. Ryan

est un homme engagé socialement. C'est dans sa nature. Habitant le centre-ville depuis une quarantaine d'années, il connaît bien la population et les enjeux du territoire du CSSS Jeanne-Mance. «Le mandat de notre comité peut se résumer en trois mots : renseigner, promouvoir et défendre. Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations, promouvoir l'amélioration de la qualité de leurs conditions de vie

et défendre leurs droits et leurs intérêts.» Le mandat principal du comité est d'être le gardien des droits des usagers. Il veille à ce que chaque personne qui reçoit des services du CSSS soit traitée dans le respect de sa dignité et dans la reconnaissance de ses droits et libertés. Les usagers peuvent compter sur ce comité pour les accompagner dans leur démarche de présentation d'une plainte auprès de la commissaire locale. De plus, le comité est le porte-parole des usagers auprès des instances du CSSS Jeanne-Mance. D'ailleurs, deux sièges lui sont réservés au sein du conseil d'administration.

SUITE PAGE 2 : **Le comité des usagers : une parole essentielle**

## LES RENDEZ-VOUS JEANNE-MANCE

### Une journée sur le thème de la violence conjugale

LE 21 NOVEMBRE DERNIER, une centaine de personnes s'étaient donné rendez-vous, à l'auditorium du Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal, pour discuter de la violence conjugale. Les rendez-vous Jeanne-Mance sont une activité importante. Ils offrent aux intervenants du CSSS une occasion unique de rencontrer leurs partenaires et de traiter d'un sujet particulier. Tout au long de la journée, les participants se sont penchés plus spécifiquement sur l'impact de la violence conjugale sur les enfants qui y sont exposés.

Dans ce domaine, les interventions sont délicates et concernent plusieurs instances. La Direction des services spécifiques et santé publique, en collaboration avec ses partenaires du Service de police de la Ville de Montréal, du Centre Jeunesse de Montréal et des organismes Option et La Dauphinelle, ont organisé ce rendez-vous Jeanne-Mance afin de promouvoir le Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale. Grâce à ce genre de rencontre, la concertation devient possible. Tous partagent le même but : limiter les répercussions de la violence conjugale sur la vie des enfants.

Les conséquences néfastes de l'exposition à cette violence pour un enfant sont maintenant bien connues et ont fait l'objet de nombreuses études. Les résultats de certaines d'entre elles ont été présentés aux intervenants par les deux



Anne Marquis, de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal animait le Rendez-vous Jeanne-Mance sur la violence conjugale.

conférencières invitées : Andrée Fortin, professeure et chercheuse de l'Université de Montréal, et Louise Noël, travailleuse sociale au Centre jeunesse de Montréal.

La présentation a été suivie d'un échange entre des intervenants de l'équipe Côté cour du CSSS Jeanne-Mance, du Centre jeunesse de Montréal et de l'organisme Option. Les participants ont ensuite travaillé ensemble, dans des ateliers, à partir d'une vignette clinique conçue par le comité local des enfants exposés à la violence conjugale. Ce comité du CSSS a pour fonction d'assurer la mise en place du protocole développé par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, et de résoudre les problèmes liés à son application. Le comité organisateur avait invité Gilles Rondeau, professeur émérite à l'École de travail social de l'Uni-

versité de Montréal, à faire un retour sur ces ateliers.

La violence conjugale étant une problématique très complexe, il est plus que jamais nécessaire d'intensifier les actions intersectorielles. Des rencontres telles que ce rendez-vous Jeanne-Mance favorisent le développement de collaborations entre les partenaires dans le meilleur intérêt des enfants.

## Modification de la *Loi sur la protection de la jeunesse*

LE 15 JUIN 2006, L'ASSEMBLÉE NATIONALE ADOPTAIT LE PROJET DE LOI 125 MODIFIANT LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE. TREIZE MOIS PLUS TARD, LE 9 JUILLET 2007, ENTRAÎNÉ EN VIGUEUR LA NOUVELLE LOI.

LES MODIFICATIONS APPORTÉES à la *Loi sur la protection de la jeunesse* permettent dorénavant au directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) d'obtenir des renseignements ou d'avoir accès aux dossiers tenus par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux concernant la situation d'un enfant, de ses parents ou de toute personne mise en cause par un signalement. L'information transmise par les établissements au DPJ doit se rapporter directement au signalement et s'avérer nécessaire à l'évaluation du cas.

Les nouvelles dispositions de la Loi montrent bien l'importance de tenir à jour les dossiers des clients. Les notes doivent être rédigées sans délai après chaque intervention, afin d'assurer que l'information susceptible d'être transmise, notamment dans les cas de signalement par le DPJ, soit complète. De fait, cette façon de faire s'applique à tous les cas. Les conséquences d'un dossier mal tenu peuvent être considérables, voire catastrophiques.

Rappelons que le DPJ intervient principalement dans les situations où un enfant est abandonné, victime



de négligence, de maltraitance ou d'abus sexuels ou physiques, aux prises avec des troubles de comportement sérieux ou exposé à un risque sérieux d'être victime d'un abus, quel qu'il soit.

Une fois l'intervention du DPJ terminée, les renseignements qu'il a obtenus au sujet de la situation d'un enfant sont conservés pendant cinq ans ou jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 18 ans. Les renseignements sont alors détruits, à moins qu'une demande soit adressée au tribunal pour les conserver. Si le signalement n'a pas été retenu, le DPJ conserve les renseignements au dossier pendant deux ans.

Pour toute précision, n'hésitez pas à vous adresser aux archivistes. Pour plus d'information, consultez le site: [www.centrejeunessedemontreal.qc.ca](http://www.centrejeunessedemontreal.qc.ca).

## Le comité des usagers : une parole essentielle

SUITE DE LA PAGE 1

Le comité des usagers compte 13 membres. Cinq d'entre eux représentent la population – un membre pour chacun des trois CLSC du territoire et deux membres respectivement pour les centres de jour et l'hôpital de jour – et les huit autres représentent le comité des résidents de chacun des huit centres d'hébergement du CSSS. Ces derniers peuvent être des résidents ou des membres de leur famille ou encore des bénévoles.

Le comité portera cette année une attention particulière à deux dossiers: la fermeture du Centre d'hébergement Jacques-Viger et le recours au personnel d'agence. Force est de constater que les préoccupations du comité des usagers rejoignent celles de la direction et du conseil d'administration du CSSS. L'apport de ce comité est très important pour le CSSS Jeanne-Mance parce qu'il représente les usagers de l'établissement: une parole essentielle.

«Tous les membres du comité des usagers agissent bénévolement. Les motivations de chacun des membres peuvent être différentes, mais tous vont dans la même direction et partagent la même préoccupation, le bien-être des usagers. Le climat de travail au sein du comité est excellent.», souligne Pierre Ryan.

La direction du CSSS Jeanne-Mance remercie tous les membres du comité des usagers pour leur implication et leur dévouement.

### CENTRE D'HÉBERGEMENT DU MANOIR-DE-L'ÂGE-D'OR

## Lancement de la charte de vie et de travail

CET AUTOMNE, LE COMITÉ MILIEU DE VIE du Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or procédait au lancement de sa charte de vie et de travail. Ce document est le résultat d'un travail de longue haleine auquel ont participé plusieurs intervenants de tous les secteurs ainsi que des résidents et des membres de leur famille.

Une charte de vie et de travail définit les engagements que des personnes prennent les unes envers les autres. Elle s'appuie sur les valeurs que partagent les résidents, le personnel et les familles. De plus, elle précise de quelle façon ces valeurs se traduisent dans les attitudes et les gestes posés au quotidien, afin de favoriser un climat chaleureux dans les unités de vie.

Un lancement avait été organisé dans chacune des trois unités du centre d'hébergement. La charte a été présentée au personnel, aux résidents et à leur famille, les dimanches, au cours d'un goûter. Comme plusieurs résidents de ce centre sont issus de diverses communautés culturelles, le thème retenu pour chaque lancement tenait compte de cette réalité.

L'adoption des chartes de vie dans les centres d'hébergement confirme que le slogan «Le milieu de vie au cœur de nos actions» est toujours d'actualité et que le concept milieu de vie demeure une priorité au CSSS Jeanne-Mance. La charte de vie et de travail

est la preuve que la qualité de vie des résidents et la qualité de vie au travail des intervenants sont indissociables et étroitement liées.

Rappelons que le lancement de la charte des centres d'hébergement Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne a eu lieu en juin. Les comités milieu de vie des centres d'hébergement Jean-De La Lande, Bruchési, Jacques-Viger et Ernest-Routhier préparent quant à eux la diffusion de leur charte respective. À suivre...

#### Extrait de la charte de vie et de travail du Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or

- ➔ Notre charte de vie et de travail encourage les valeurs de respect et d'engagement dans le quotidien, que ce soit envers les résidents et leur famille ou entre collègues de travail.
- ➔ Au cœur de nos préoccupations se retrouvent votre liberté de choix, votre dignité, votre intimité et votre autonomie, au sein d'une collectivité harmonieuse.
- ➔ Nous sommes fiers de ce que nous accomplissons et nous vous invitons, tout comme nous, à respecter cette charte. C'est à chacun de nous d'en assurer le respect.

## Les midis du CREMIS

LE CENTRE DE RECHERCHE DE MONTRÉAL SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES ET LES DISCRIMINATIONS (CREMIS) VOUS PROPOSE DEUX RENDEZ-VOUS, L'UN EN DÉCEMBRE ET L'AUTRE EN JANVIER 2008.

Le mercredi 12 décembre, Amnon J. Suissa, professeur à l'École de travail social de l'UQAM, donnera une conférence-débat intitulée «Médicalisation du social – Où allons-nous?».



Les midis du CREMIS recevront, le mercredi 23 janvier, Hélène Manseau, auteure de plusieurs livres, dont *Amour et sexualité chez les adolescents: Fondements*. Le sujet de sa communication saura certainement intéresser plusieurs intervenants du CSSS.

Les conférences se tiennent au CLSC des Faubourgs, situé au 1250, rue Sanguinet, salle 451, de 12 h à 13 h 30. Bienvenue à tous!

## Une « soirée de gala » au CLSC Saint-Louis-du-Parc

LE 25 OCTOBRE, LES EMPLOYÉS de la Direction des programmes famille-enfance-jeunesse qui travaillent au 15, avenue du Mont-Royal Ouest, avaient invité l'ensemble du personnel de cette direction à une «soirée de gala». Ils ont profité de l'occasion pour faire visiter à leurs collègues les nouveaux locaux du CLSC Saint-Louis-du-Parc qu'ils occupent depuis le printemps dernier. Jeux, musique et surprises attendaient les invités, qui s'étaient mis sur leur trente-et-un suivant le thème de ce «5 à 7». Des trophées humoristiques, les Ti-Louis, ont été remis à des employés pour souligner, par exemple, leur capacité exceptionnelle à écoper de contraventions de stationnement dans l'exercice de leurs fonctions. L'ambiance était à la fête. Une soixantaine de membres du personnel de la Direction ont répondu à l'invitation.

Félicitations aux organisateurs, Lucille Beauregard, Lise Bessette, Nathalie Godin, Solange Lancup et Luc Létourneau, pour leur initiative qui contribue à créer un climat de travail stimulant et agréable.



## DÉPART À LA RETRAITE DE MICHEL CHAGNON

## La vie après le travail



**MICHEL CHAGNON**, directeur des soins infirmiers, aura quitté le CSSS Jeanne-Mance, avant la fin de décembre, pour profiter d'une retraite bien méritée. Après 36 ans de service dans le réseau de la santé et des services sociaux, il aborde avec sérénité cette nouvelle étape de sa vie.

Après avoir suivi une formation en soins infirmiers, puis en inhalothérapie, Michel Chagnon a obtenu un baccalauréat ès sciences et une maîtrise en administration publique. Ses qualités de leader ont vite été reconnues et l'ont rapidement amené à occuper des postes de gestionnaire dans divers établissements du réseau.

Au moment de la création du CSSS Jeanne-Mance, Michel Chagnon exerçait les fonctions de directeur des services à la clientèle des centres d'hébergement Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne. Il partageait alors cette responsabilité avec Hélène Larochelle. À la demande de la directrice générale, il a accepté la direction des soins infirmiers. « Mes dernières années de carrière ont été passionnantes. Je remercie la directrice générale de m'avoir fait confiance pour mettre en place cette direction professionnelle. J'ai eu le privilège de côtoyer des personnes compétentes et de travailler avec des équipes dynamiques. Mes confrères et consœurs me manqueront certainement. Ce fut un défi très stimulant. »

Philosophe, le futur retraité avoue ne pas avoir encore de projet particulier et compte profiter de son temps libre pour d'abord se reposer et réfléchir. Et ce n'est pas faute de centres d'intérêt, bien au contraire, tout l'intéresse. « Depuis cinq ans, en prévision de ma retraite, je découpe dans les journaux et les revues des articles sur des sujets qui m'inspirent. Je risque encore de ne pas avoir assez de temps pour tout faire! »

Ainsi, il ne serait pas étonnant d'apprendre que Michel Chagnon suit des cours sur l'histoire de l'art ou la mythologie grecque. Moins étonnant encore serait de le croiser dans un sentier de randonnée pédestre ou une piste de ski de fond ou sur un terrain de golf. Un athlète se cache derrière ce directeur! Souhaitons à ce libre penseur une retraite telle qu'il la souhaite... active et passionnante

## DANS L'INTRANET CE MOIS-CI

POUR ACCÉDER À L'INTRANET: <http://intranet.mtl.rtss.qc.ca>, SECTION « CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX », PUIS « CSSS JEANNE-MANCE ». INSCRIVEZ L'ADRESSE DANS VOS FAVORIS!

- ➔ Politiques et procédures
  - Procédures relatives à l'installation et à l'ajustement des mesures de contrôle.
- ➔ Formulaires
  - Courbes de croissance pour les filles et les garçons
- ➔ Direction des affaires médicales
  - Une nouvelle rubrique comprenant l'organigramme et l'horaire des rencontres de la direction, les nominations des médecins, des formulaires et la liste des médecins-chefs.

ÇA BOUGE SUR L'INTRANET... VISITEZ-NOUS RÉGULIÈREMENT!

## Programmes d'incitation à l'activité physique

LE CSSS JEANNE-MANCE a conclu une entente avec Nautilus Plus. Tous les membres du personnel et leur conjoint peuvent désormais bénéficier de 25 à 30% de rabais sur les tarifs en vigueur au moment de l'abonnement.

Nautilus Plus offre également des forfaits de santé et de mieux-être. Pour obtenir tous les détails sur les forfaits VIP, Santé, Initiation, Bilan sanguin et dépistage ou Bilan de santé médical, consultez l'intranet ou téléchargez le coupon donnant droit à un essai gratuit. Vous pouvez aussi consulter le [www.nautilusplus.com](http://www.nautilusplus.com) ou téléphoner au 1 800

en forme, pour connaître la succursale la plus près de chez vous et les horaires.

Cette entente s'ajoute à celle conclue avec Énergie Cardio, qui permet aux employés et à leur conjoint de bénéficier d'un tarif réduit de 15% pour un abonnement annuel, sur présentation de la carte avantage corporatif, disponible dans l'intranet.

Pour des renseignements supplémentaires, consultez la section « Ressources humaines » de l'intranet ou téléphonez au secrétariat de la coordination de la gestion de la présence au travail (514 527-8920, poste 3203).

## Nominations



Bienvenue à Marie Danielle Philizaire et à François Ngodji Tientcheu, qui ont récemment été nommés chefs d'activités. M. Ngodji Tientcheu travaille au Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal et M<sup>me</sup> Philizaire au Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or. Ils ont tous deux occupé des postes d'infirmier et de coordonnateur dans divers établissements du réseau de la santé.

## NOUVELLES DE LA FONDATION



## Un homme de cœur et d'action

À l'occasion de son colloque annuel tenu en novembre, l'Association des fondations d'établissements de santé du Québec (AFESAQ) a reconnu l'engagement bénévole de Pierre Dansereau, vice-président de la Fondation CSSS Jeanne-Mance, en lui remettant le prix Claude-Béland.

Pierre Dansereau se dévoue à améliorer le sort de ses compatriotes depuis plus de 20 ans. Il a investi son temps et son cœur auprès de Centraide, de la Fondation du CLSC des Faubourgs et de la Fondation CSSS Jeanne-Mance.

Homme de cœur et philanthrope optimiste, il croit que, tous ensemble, nous pouvons véritablement améliorer le bien-être de la communauté. Il a contribué remarquablement à l'avancement de la cause philanthropique, et sa présence en tant que vice-président du conseil d'administration de la Fondation est des plus précieuses.

Un prix bien mérité. Toutes nos félicitations!



Dans l'ordre habituel, Pierre Dansereau, Claude Béland, président honoraire de l'AFESAQ, et Manon Pomerleau, conjointe du lauréat.

## Certificat international pour la pdg

Luce Moreau, présidente-directrice générale de la Fondation CSSS Jeanne-Mance, a obtenu le certificat des gestionnaires de collectes de fonds du Certified Fund Raising Executive International (CFRE). Moins de 5 000 professionnels de la philanthropie dans le monde, dont 22 Québécois, détiennent cette attestation. L'examen du CFRE vérifie les connaissances et les compétences utilisées en milieu de travail dans six domaines de connaissance essentiels à la pratique de la philanthropie.

M<sup>me</sup> Moreau s'est dite fière de cette réussite: « L'obtention de ce certificat m'a comblée d'un sentiment de fierté et du devoir accompli. Je crois que cette attestation sanctionne ma crédibilité auprès de mes pairs et définit le niveau de performance auquel je dois désormais me mesurer. »

Toutes nos félicitations.

## Souhaits des fêtes

Les membres du conseil d'administration de la Fondation souhaitent aux bénévoles et à tout le personnel du CSSS Jeanne-Mance un très heureux temps des fêtes.

Merci aux donateurs membres du personnel. Grâce à vous, des personnes du territoire passeront une période des fêtes embellie et enrichie. Santé et meilleurs vœux à tous!

Notre vœu le plus cher pour 2008 est que chaque membre du personnel du CSSS contribue à la campagne interne, ce qui attesterait de l'appui unanime du personnel aux nombreux projets de la Fondation.



## COLLECTE DE FONDS INTERNE C'est l'heure des comptes

**CES DERNIÈRES SEMAINES**, l'équipe de sollicitateurs pour la collecte de fonds s'est affairée à recevoir vos dons. Au total, près de 30 000 \$ ont été recueillis pour les deux causes pour lesquelles nous sollicitons vos contributions. À ce jour, les

dons se répartissent ainsi : plus de 19 500 \$ à la Fondation CSSS Jeanne-Mance et près de 9 000 \$ à Centraide.

Si l'objectif de 60 000 \$ n'a pu être atteint, nous pouvons nous réjouir de voir que le nombre de donateurs a plus

que doublé cette année. Les personnes qui n'auraient pas encore eu le temps de remplir le formulaire de don peuvent toujours le faire et l'envoyer au Service des communications, au CLSC du Plateau-Mont-Royal.

## Projet VitrArt

**LE 17 OCTOBRE DERNIER AVAIT LIEU LE LANCEMENT DE VITRART.** Ce projet, auquel participe Jean Fiorito, intervenant social de l'équipe des jeunes de la rue du CSSS, permet à six jeunes de recevoir une formation rémunérée sur la technique du vitrail. Ils auront ainsi la possibilité de vivre une expérience valorisante et créative qui pourra ensuite leur servir de tremplin pour sortir de la rue. Ils réaliseront des vitraux à partir de dessins faits par des enfants hospitalisés au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine. Ces œuvres seront ensuite données au Manoir Ronald McDonald, dont la mission est d'héberger les familles de l'extérieur de Montréal qui accompagnent leur enfant au CHU Sainte-Justine. Les vitraux de nos jeunes artistes sauront sûrement réchauffer le cœur des familles qui en ont bien besoin.

Le lancement du projet a eu lieu au Ketch Café, situé au 4707, rue Saint-Denis. Le Ketch est un lieu de répit pour les jeunes marginaux de 18 à 30 ans. Ils peuvent aller s'y ressourcer et y chercher de l'aide ou du soutien pour leurs projets personnels. Ce centre de soir est ouvert de 16h30 à 20h30 le jeudi et de 16h30 à 23h du vendredi au lundi.

Souhaitons à ce projet tout le succès qu'il mérite. Il y a toujours de la place pour ces initiatives originales et intéressantes.



## L'Halloween au centre Bruchési



Des employés méconnaisables, la clown Mélodie et des enfants poètes se sont mobilisés pour procurer du plaisir aux résidents.

**LE 31 OCTOBRE**, le Centre d'hébergement Bruchési a été l'hôte de curieux visiteurs. Tous les fantômes, clowns, vampires, princesses, chatons et matous du quartier s'étaient donné rendez-vous pour célébrer l'Halloween avec les résidents. Des citrouilles, magnifiquement décorées par des élèves de l'École Saint-Louis-de-Gonzague, accueillaien les visiteurs à l'entrée du centre.

Bien des surprises attendaient les résidents en cet après-midi de fête. Des élèves de deux classes de la même école les ont divertis en chantant et en récitant des poèmes spécialement composés pour l'occasion. Les sourires qui

illuminaient le visage des spectateurs étaient éloquentes : la joie et le plaisir régnaient. L'animation de la fête avait été confiée à Claudine Dominique, alias Mélodie, une clown énergique à l'enthousiasme contagieux.

Deux résidentes, Pierrette Milot et Marguerite Weiland, ont agi à titre de juges pour déterminer les plus beaux costumes. Leur tâche a été difficile, car les employés et les résidents rivalisaient d'originalité et de créativité. Chapeau bas au personnel du service d'animation du Centre d'hébergement Bruchési, aux bénévoles et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête!

## Investissements annoncés

**LE MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT** économique, de l'Innovation et de l'Exportation, aussi ministre responsable de la région de Montréal, Raymond Bachand, a annoncé le 1<sup>er</sup> novembre 2007 d'importants investissements dans les installations de soins de longue durée à Montréal. L'État investira près de 50 millions de dollars pour rénover ou réaménager 26 centres d'hébergement publics ou privés de Montréal.

Un des projets d'envergure liés à ces investissements touche directement le CSSS Jeanne-Mance. Ainsi, quatre millions de dollars seront alloués à l'amélioration en profondeur de la fonctionnalité générale des unités de vie du Centre d'hébergement Bruchési. De plus, les centres d'hébergement Armand-Lavergne,

Émilie-Gamelin, Ernest-Routhier et Jean-De La Lande se partageront un investissement de 1 798 000 \$. Cette somme servira à financer des travaux de rénovation, de réaménagement, de transformation ou de remplacement visant à améliorer la qualité, l'accessibilité et l'efficacité des services.

Les sommes confirmées par le ministre permettront d'assurer que les installations satisfont aux normes actuelles, de sorte que les milieux d'hébergement soient plus agréables pour les résidents. Cette annonce découle du volet immobilier du *Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie – Un défi de solidarité* rendu public en novembre 2005 par le ministre Philippe Couillard. On peut consulter ce document à l'adresse [www.msss.gouv.qc.ca/documentation/aines-autonomie.html](http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/aines-autonomie.html).

## Ça tourne au CSSS

**L'HÔPITAL DE JOUR** du Centre d'hébergement Jacques-Viger a servi de plateau de



tournage pour deux productions québécoises, cet automne. L'équipe de Comme une flamme, de Sébastien Rose, y a tourné quelques scènes en septembre. Le film devrait être projeté dans les cinémas à l'automne 2008. Puis, en novembre, une équipe de la maison de production Zone 3 a tourné des scènes pour l'émission Légendes urbaines 2, qui sera diffusée au Canal D. Les producteurs qui obtiennent l'autorisation de tourner dans les locaux du CSSS sont invités à faire un don à la Fondation CSSS Jeanne-Mance.

### Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • **DIRECTION ET RÉDACTION** : Pierre Bruneau • **COLLABORATEURS** : Chantal Bernard, Diane Bournival, Jason Champagne, Martine Dubois, Charlotte Huard, François Jacob, Elaine McAlister, Luce Moreau, Pierre Ryan • **RÉVISION** : Françoise Turcotte • **CONCEPTION GRAPHIQUE** : Jean Frenette Design • **IMPRESSION** : Groupe Laurier  
**CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE** : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : [lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca](mailto:lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca) • Site Web : [www.csssjeannemance.ca](http://www.csssjeannemance.ca)  
**À NOTER** : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.